

Paris, le 27 mars 2025

Répondre aux besoins liés au vieillissement dans les territoires : La Mutualité Française innove et contribue à la structuration de l'offre du domicile

La Mutualité Française, co-porteuse de l'expérimentation du Dispositif Renforcé d'Accompagnement à Domicile (DRAD), salue sa généralisation sous la forme des Centres de Ressources Territoriaux (CRT). Preuve de son efficacité, la pérennisation de ce dispositif innovant consolide et structure l'offre d'accompagnement à domicile, offrant ainsi aux personnes âgées en perte d'autonomie un soutien de proximité, coordonné et adapté, tout en favorisant leur maintien à domicile.

L'expérimentation DRAD a été lancée en 2020 dans le cadre de l'article 51 de la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2018 (dispositif pour tester de nouvelles organisations en santé). Son objectif était de répondre aux besoins des personnes âgées en situation de perte d'autonomie (GIR 1 à 4) pour lesquelles un accompagnement classique à domicile ne suffisait plus et ne souhaitant pas intégrer un EHPAD.

586 bénéficiaires ont bénéficié de cet accompagnement sur mesure, adapté à leurs besoins. Le dispositif, porté par une coordination intensifiée des professionnels de santé et du domicile, et proposant des prestations complémentaires (ergothérapie, domotique, accompagnement psychologique...), a démontré son efficacité. Les résultats de l'évaluation, favorables, ont notamment reconnu :

- l'impact positif sur la qualité de vie des bénéficiaires et sur les conditions de travail des professionnels impliqués.
- l'alternative efficace et financièrement maîtrisée, évitant des orientations prématurées en EHPAD dans le respect de la volonté des bénéficiaires.
- le modèle d'accompagnement global, intégrant à la fois le soin et la prévention de la perte d'autonomie, dans un environnement sécurisé et adapté, tout en apportant un soutien essentiel aux aidants.

Actée en 2022 par la loi de financement de la sécurité sociale, l'intégration des activités de type DRAD dans les Centres de Ressources Territoriaux (CRT) permet de diffuser cette offre d'accompagnement à grande échelle. Cette généralisation pérennise une offre nouvelle d'accompagnement à la perte d'autonomie.

La Mutualité Française se félicite de cette pérennisation, mais reste toutefois vigilante sur plusieurs points cruciaux :

- l'adaptation du financement pour pérenniser la viabilité et la qualité du service.
- l'optimisation de la couverture territoriale afin de garantir une équité d'accès aux soins et une bonne organisation des interventions à domicile.
- la place des services à domicile dans la gouvernance et l'organisation des CRT.

Une révision du cahier des charges des CRT est prévue en 2025. « *La Mutualité Française, à l'initiative de l'expérimentation DRAD, s'impliquera activement dans ses évolutions afin que cette généralisation soit une véritable opportunité d'améliorer durablement l'accompagnement à domicile et répondre aux enjeux territoriaux du vieillissement de la population* » affirme Eric Chenut, président de la Mutualité Française.

En savoir + sur le Dispositif Renforcé d'Accompagnement à Domicile (DRAD)

À propos de la Mutualité Française

Acteur majeur de l'économie sociale et solidaire, la Mutualité Française, présidée par Eric Chenut, représente près de 500 mutuelles.

Nées de la volonté de femmes et d'hommes de se protéger solidairement des aléas de la vie, les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif. Elles sont présidées par des militants mutualistes élus. Elles agissent pour la protection sociale de 32 millions de Français et promeuvent le droit de tous à la pleine santé en intervenant en complémentarité et en partenariat avec la Sécurité Sociale et en contribuant au service public de santé.

Les mutuelles, groupes et unions proposent des solutions dans trois domaines d'activités : complémentaire santé, prévoyance-dépendance et épargne-retraite. Avec plus de 2900 services de soins et d'accompagnement mutualistes, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1^{er} acteur privé de prévention en santé par les actions déployées sur l'ensemble du territoire.

Au quotidien, les membres de la Mutualité Française déclinent autour de trois territoires d'engagement - proximité, participation et innovation - sa raison d'être : "Se protéger mutuellement aujourd'hui pour, ensemble, construire les solidarités de demain".

    **Espace presse & photothèque** 

Contacts presse

- **Carole Charlier** | 07 60 73 55 69 | carole.charlier@mutualite.fr
- **Antoine Delangre Marini** | 06 79 89 83 29 | antoine.delangre-marini@mutualite.fr